

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE TRAVAIL DE LA F.C.I.

Les races de chiens pour lesquelles des épreuves sont organisées par la FCI peuvent prétendre à ce titre. Pour recevoir le titre de Champion International de Travail, un chien doit avoir obtenu :

- à n'importe quel âge, deux certificats d'aptitude au Championnat International de Travail (CACIT) octroyés par deux juges différents, dans deux pays différents ou sous l'organisation de deux clubs de nationalité différente. Ces deux CACIT doivent être accompagnés de deux premiers prix dans des concours internationaux patronnés par la F.C.I.

- à l'âge minimum de quinze mois, dans une exposition internationale patronnée par la FCI, quel que soit le nombre de chiens exposés, au moins la qualification "Très Bon" ou, dans un pays ignorant cette qualification, un deuxième prix, en classe travail, intermédiaire ou en classe ouverte.

Chiens d'Utilité : le CACIT ne s'octroie que lors d'un Test International pour Chiens de Sauvetage, d'une Epreuve Nationale de Schutzhund ou un RCI (IPO).

Chiens d'Arrêt Continentaux : Pour les chiens d'arrêt continentaux sont créés un Championnat International de Travail field trial et un Championnat International de Travail épreuve de chasse .

Pour recevoir le titre de Champion International de Travail field trial , ChIT (ft) un chien doit avoir obtenu:

a. à l'âge minimum de 15 mois, deux CACIT ou un CACIT et deux RCACIT gagnés dans des field trials organisés sous la responsabilité de deux différentes sociétés nationales canines dirigeantes et sous des juges différents;

b. si **toutes** les récompenses sont obtenues dans des field trials où le rapport n'est pas obligatoire, le chien doit **en outre avoir obtenu** au moins le qualificatif "Très Bon" ou, dans les pays ignorant ce qualificatif, au moins un deuxième prix dans un field trial patronné par la F.C.I. **dans lequel** le rapport est obligatoire;

c. à l'âge minimum de 15 mois, dans une exposition internationale patronnée par la F.C.I., quel que soit le nombre de chiens exposés, au moins le qualificatif "Très Bon" , ou, dans les pays ignorant ce qualificatif, au moins un deuxième prix en classe ouverte, intermédiaire ou en classe travail.

Pour recevoir le titre de Champion International de Travail épreuve de chasse , ChIT (ec) un chien doit avoir obtenu:

a. à l'âge minimum de 15 mois, deux CACIT ou un CACIT et deux RCACIT gagnés dans des épreuves de chasse organisées sous la responsabilité de deux différentes sociétés nationales canines dirigeantes et sous des juges différents;

b. si **toutes** les récompenses sont obtenues dans des épreuves de chasse terre et eau, le chien doit **en outre avoir obtenu** au moins le qualificatif "Très Bon" ou, dans les pays ignorant ce qualificatif, **au moins** un deuxième prix dans une épreuve de chasse polyvalente patronnée par la F.C.I.;

c. à l'âge minimum de quinze mois, dans une exposition internationale patronnée par la F.C.I., quel que soit le nombre de chiens exposés, au moins la qualification "Très bon" , ou, dans les pays ignorant ce qualificatif, au moins un deuxième prix en classe ouverte, intermédiaire ou en classe travail. Si un chien proposé pour le CACIT est déjà champion international de travail l'attribution de cette récompense ne sera plus reportée sur celui proposé pour la réserve.

Pour l'homologation du titre ChIT (ft) ou ChIT (ec) le propriétaire du chien transmet la demande au secrétariat général de la F.C.I. par l'intermédiaire de la société nationale canine dirigeante de son pays sur production des documents requis, dans un délai maximum d'un an.

Teckel (Dachshund) : 3 alternatives

- Soit 2 CACIT au terrier artificiel sur renard (BhFK) dans 2 pays différents et au moins un 3ème prix dans une épreuve multiple (Vielseitigkeitsprüfung - Vp) ou une épreuve menée à voix sur lièvre (Sp).

- soit 2 CACIT dans une épreuve multiple (Vp) ou une épreuve Brakier ainsi qu'un 3ème prix dans une épreuve au terrier artificiel sur renard (BhFK) ou une épreuve réussie au terrier naturel sur renard (BhFN) ou sur blaireau (BhDN), obtenus dans deux pays différents.

- soit 1 CACIT dans une épreuve au terrier artificiel sur renard (BhFK) et 1 CACIT dans une épreuve multiple menée à voix sur lièvre (Vp), dans deux pays différents.

Kaninchenteckels : le même jour, un CACIT dans une épreuve KSchIH (Schleppe : tirant le lapin hors du terrier) et un autre CACIT dans une épreuve KSpN (Sprengen) sont indispensables ainsi qu'une épreuve Spurlaut. Une réserve CACIT pourra être octroyée et transformée en CACIT à la demande du propriétaire du chien qui aura reçu la RCACIT ou à la demande de son organisation canine nationale pour autant que l'une des conditions suivantes soit remplie :

1. le CACIT a été attribué à un chien déjà Champion International de Travail (titre confirmé par la FCI) ou à un chien ayant déjà obtenu 2 CACIT indépendamment du fait que le titre de Champion International de Travail ait été confirmé ou non (exception pour les chiens d'arrêt continentaux)

2. le CACIT a été attribué à un chien n'ayant pas un pedigree comprenant trois générations complètes, reconnu par la FCI

3. le CACIT a été attribué à un chien trop jeune pour pouvoir prétendre à cette récompense en vertu des divers règlements de la FCI pour épreuves de travail et de chasse. Un seul CACIT seulement peut être concédé par épreuve.

Exceptions:

a) Chiens de déterrage, teckels, fox-terriers, terriers de chasse, Welsh terrier Chaque chien ayant obtenu le nombre maximal des points dans une épreuve sous terre peut obtenir le CACIT.

b) Teckels Les teckels qui ont obtenu au moins 267 points, avec un premier prix, dans chacune des disciplines d'une épreuve multiple internationale peuvent recevoir le CACIT